

BULLETIN MENSUEL

de

l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*Fondée le 20 Juin 1913*

Administration et Correspondance : 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, MORET-SUR-LOING (Seine-et-Marne)
Chèques postaux : Paris 569.34

Abonnement annuel (avec le *Bulletin* trimestriel) : 12 fr. ; pour les Membres de l'Association : 10 fr.

466 Membres**AVERTISSEMENT**

Le *Bulletin mensuel* créé à titre d'essai, en septembre 1925, a paru offrir de tels avantages que le Conseil d'Administration n'a pas hésité à réviser le chapitre du Règlement intérieur touchant aux publications de l'Association et à demander à l'Assemblée Générale de décembre de voter les améliorations proposées.

A partir du numéro de février 1926, les matières contenues dans le *Bulletin mensuel* et, en particulier, les procès-verbaux des séances ne paraîtront plus dans le *Bulletin trimestriel*. Ce *Bulletin mensuel*, susceptible de contenir des notes de captures et de courtes observations biologiques, devra donc être précieusement conservé pour être relié à la suite du *Bulletin trimestriel* dont il sera le complément.

Les Collègues recevront donc régulièrement chaque mois le compte rendu de la vie de l'Association en même temps que le programme de l'excursion pour le mois suivant. Chacun pourra exposer ses observations, captures, etc.

Des questions scientifiques d'intérêt général pourront être posées et les réponses données par les spécialistes paraîtront dans les numéros ultérieurs.

Cette publication est destinée à resserrer encore les liens amicaux qui unissent tous les Membres de l'Association.

Le *Bulletin trimestriel* n'ayant plus à attendre les comptes rendus de séances, et désormais expurgé de la partie administrative pourra paraître plus régulièrement pour la plus grande satisfaction des auteurs.

Afin de ne pas apporter de modifications dans le dernier fascicule trimestriel de 1925, nous ne donnons aujourd'hui encore que le procès-verbal succinct de l'Assemblée Générale du 13 décembre.

Le Conseil d'Administration.

CONVOCAATION

La prochaine réunion aura lieu le **Dimanche 10 Janvier 1926**, à **15 heures**, à l'**Hôtel de Ville de Moret**, pour l'**installation du nouveau Bureau**.

A l'issue de la séance, et si le temps le permet, l'Association se rendra au chantier de forage du puits des Eaux de Moret, où, avec l'autorisation de M. le Maire de Moret, on visitera les travaux en cours.

Assemblée Générale du 13 décembre 1925

Présidence de M. le D^r Henri DALMON, Président.

Admission des Membres présentés à la séance précédente.

Admission de M. Roland GRAPPERON, de Montigny-sur-Loing, présenté par M. Camille PETIT, en qualité de Membre pupille.

Présentations. — M. Antoine BERNARDET, Chef du bureau de la Société Générale de Moret-sur-Loing, présenté par M. le D^r ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. le D^r H. DALMON et G. FAROUX.

M. Ernest DE BERGEVIN, rue Elisée-Reclus, Alger, présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. L. CHOPARD et J. CLERMONT.

M. Joseph LARRER, villa Les Noix, rue Montrichard, Moret-sur-Loing, présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. F. JACOB et M. THÉVENON.

M^{me} Auguste MARTIN, « Les Lilas », rue du Sentier, Moret-sur-Loing, présentée par M^{me} Paul DUCLOS ; commissaires-rapporteurs : MM. E. CAVRO et A. GILLET.

M. Antoine MARTIN, conseiller municipal, Moret-sur-Loing, présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. M. BLACHE et P. RACOLLET.

M. Gabriel MERLE, coiffeur, Grande-Rue, Moret-sur-Loing, présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. L. BARBE et le D^r P. DUCLOS.

Nécrologie. — Le Président annonce avec regrets le décès de M. POUILLOT, de Montargis, entré à l'Association en 1923.

Démissions. — MM. BROQUET, COURTOIS, FEULLASTRE, FISCHER, LAURENCE, LEROY, ROUILLY et M^{me} ROUQUIÉ ont adressé leur démission.

M. le D^r ROYER, Secrétaire général, expose la situation morale de l'Association.

M. G. FAROUX, Trésorier, donne le compte rendu financier de l'exercice 1925.

L'Assemblée désigne MM. Louis BARBE et le D^r M. ROYER pour la vérification des comptes financiers (art. 29 du règlement).

Modifications au Règlement intérieur. — Sur la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée adopte les modifications ci-dessous apportées à divers articles du Règlement intérieur.

ARTICLE 9. — *Ajouter le paragraphe* : Pour les Membres résidants à l'étranger, la cotisation sera augmentée des frais de poste internationaux.

ARTICLE 33. — *Remplacé par* : Les séances ordinaires ont généralement lieu au cours de l'excursion mensuelle. Dans le cas où l'excursion n'aurait pu avoir lieu, la séance se tiendra automatiquement le lendemain de l'excursion, au siège social.

ARTICLE 39. — *Au lieu de* : le deuxième lundi, lire : le deuxième dimanche.

ARTICLE 49. — *Remplacé par* : Les publications de l'Association comprennent actuellement : 1° le *Bulletin mensuel*, 2° le *Bulletin trimestriel*.

ARTICLES 50 et 51. — *Remplacés par* : ART. 50 : Le *Bulletin mensuel* paraît aussitôt après la séance du mois, il comprend le procès-verbal de la séance, le compte rendu sommaire de l'excursion, les notes de captures, les courtes notes biologiques exposées par les Collègues, ainsi que le programme de l'excursion du mois suivant. — ART. 51 : Le *Bulletin trimestriel* comprend la liste des Membres, les comptes rendus détaillés des excursions et les travaux originaux ou communications des Membres agréés par la Commission de Publication.

ARTICLE 53. — *Remplacer les mots* : les Secrétaire*s par* : un Gérant proposé par le Conseil et nommé par l'Assemblée générale.

Conseil d'Administration et Commissions pour 1926. — Il est procédé à l'élection du Conseil d'Administration pour l'exercice 1926. Outre les quarante-six Membres présents, quatre-vingt-seize Membres ont pris part au vote par correspondance (ART. V des Statuts).

Sont élus : *Président* : M. Ulysse NARME.

Vice-Président : M. Emile SINTUREL.

Secrétaire général : M. le D^r Maurice ROYER.

Trésorier : M. Georges FAROUX.

Bibliothécaire-Archiviste : M. Louis BARBE.

Membres Administrateurs : MM. le D^r Paul DUCLOS,
le D^r Henri DALMON et Alexandre TROUVAIN.

La Commission de Publication (art. 52 du Règlement) est composée des Membres du Bureau, auxquels sont adjoints MM. P. BOUËX, G. LIORÉ et A. POINSARD.

L'Assemblée renouvelle à M. le D^r ROYER, Secrétaire général, les pouvoirs de Gérant des Publications de l'Association.

Conférence. — M. le D^r Henri DALMON, dans une conférence : « Tous Naturalistes ! », démontre que tout, ici-bas, relève de la méthode des sciences naturelles.

Le théâtre de recherches est partout, les sujets d'études ne sauraient être épuisés. La connaissance de ce qui nous entoure peut s'acquérir par les moyens du naturaliste, à la portée de tous.

Le moyen essentiel est l'observation des êtres et phénomènes naturels. L'homme de la campagne est donc, par son commerce continuuel avec ces phénomènes, un naturaliste en puissance. Il est plus apte, au centre même, que l'homme des villes, de pousser à fond ses observations.

Le savant officiel, chargé de cours et de recherches minutieuses, est obligé d'isoler ses matériaux des milieux naturels et d'expérimenter, faute de temps, et de généraliser par le principe de cause à effet, souvent cause d'erreurs.

Et le fait précis, bien observé, situé dans le temps et l'espace, compte par dessus tout. Il est permis à tous de le recueillir. Il suffit d'être sur les lieux, d'être averti et de remarquer.

L'acte du naturaliste est vécu chaque jour par le cultivateur, l'éleveur, le jardinier, etc.

Les opérations de généralisation, de déduction tiennent à l'empirisme, à la connaissance vulgaire, puisque la valeur des déductions est éprouvée à la pierre de touche des réalités.

Tous les gens possédant le sens commun pratiquent ces opérations.

Reste la théorie, la systématisation — utile évidemment comme guide. L'enseignement officiel en fait grand cas, mais ce n'est qu'une méthode pour acquérir et classer les faits et permettre d'en tirer parti. Le livre sans les travaux pratiques, la leçon de choses, c'est la science empaillée.

Dans la connaissance régionale, le *Bulletin* est un guide. Le conférencier souhaite qu'à la veillée, les habitants des campagnes s'en inspirent pour comprendre l'intérêt des études régionales. Les milliers d'artisans qui vivent sur le territoire de la Vallée du Loing viendraient renforcer le fort noyau actuel, pour créer une mentalité régionale commune, qui permettrait l'entente dans l'aspiration à des buts concrets, réels.

Il y a quantité de faits à mettre au point.

Il ne faut pas se payer de mots ni s'en effrayer.

Les méthodes didactiques, la nomenclature, la langue scientifique, nous les retrouvons dans l'apprentissage du métier, dans les principes de l'état civil : nom, prénom, nom du parrain. Et puis, chaque métier a des termes techniques ; il faut des mots pour s'exprimer et s'entendre. Le latin est la langue scientifique universelle, mais on s'en sert de moins en moins, et ce latin des naturalistes est beaucoup du latin de cuisine, facile à comprendre.

Quant aux grandes théories, à la campagne, l'observation directe permet de les négliger.

En résumé : Venez tous aux Naturalistes lire dans le beau livre de la Nature. La science a libéré l'homme, elle lui procure des joies

saines et pures, elle a aidé à réduire la misère, elle contribue à faire rencontrer l'accessible bonheur, ce qui n'est pas à négliger par les temps actuels.

Présentation d'un Chat sauvage. — Le Dr Maurice ROYER présente un magnifique mâle naturalisé de Chat sauvage (*Felis catus* L.), [MAMMIFÈRES]. Cet animal a été tué en décembre 1924, dans le Bois de Vaucharme, commune de Préhy, à 20 kilomètres Est d'Auxerre (Yonne) ; il mesure 1 m. 07 de la tête à la queue, cette dernière mesurant 33 centimètres. Quoique ce fauve ait été trouvé en dehors de notre territoire d'études, il est cependant intéressant de relater sa présence dans une région voisine.

« Commun il y a un siècle et moins, en France, en Belgique, en Suisse, dit René MARTIN, dans son Atlas des Mammifères de France, il est devenu beaucoup plus rare ».

Paul BERT, dans son « Catalogue des Animaux vertébrés de l'Yonne » paru en 1863, le cite comme très rare dans ce département.

M. Etienne JEAN signale à ce sujet qu'un Chat sauvage a été tué cette année à La Boulinière, commune d'Episy.

M. DAGNAC-RIVIÈRE dit avoir observé, en 1912, un Chat sauvage dans la Forêt de Fontainebleau, sur la route du Rocher Besnard, non loin de la Route Ronde.

De la conservation des collections entomologiques

par le Dr Maurice ROYER

Les collections entomologiques sont sujettes à de nombreuses causes de détérioration et leur entretien demande des soins constants.

Il n'est pas rare de voir, dans certains musées de provinces, des collections, autrefois réputées, complètement ravagées et dans lesquelles il ne reste plus que des débris informes autour des épingles !

Il arrive malheureusement trop souvent que les conservateurs de ces musées ne peuvent consacrer un temps suffisant à l'examen des collections périssables, quand ils ne sont pas absorbés par le classement des pièces préhistoriques et géologiques. C'est pourquoi je n'hésite pas à supplier les zoologistes et les botanistes à donner leurs collections, non en province, où fatalement, tôt ou tard, elles sont appelées à disparaître, mais au Muséum National d'Histoire Naturelle, où elles seront désormais à l'abri de leurs nombreux ennemis.

Examinons les différentes causes de destruction et signalons les remèdes à y apporter.

En premier lieu, la lumière joue un rôle néfaste pour les collections entomologiques. Les cartons vitrés, appliqués au mur, contenant des insectes aux brillantes couleurs ne tardent pas à présenter des sujets altérés et bien souvent complètement décolorés. L'emploi

des cartons vitrés a cependant son utilité pour certaines collections fragiles, celles de Lépidoptères par exemple. Le courant d'air provoqué par l'ouverture fréquente des cartons opaques finit par fatiguer et briser les ailes étalées, mais on peut remédier à l'action de la lumière en conservant soigneusement les collections dans un meuble spécial ou dans l'ombre salutaire d'un placard.

En second lieu, viennent les insectes entomophages. Si « l'homme est un loup pour l'homme », dit un vieux proverbe, certains insectes sont de véritables agents de destruction pour les collections entomologiques. Ce sont les anthrènes, les mites et les acariens. A quel entomologiste n'est-il pas arrivé, en ouvrant un carton, d'apercevoir, au pied d'une épingle ou sur les parois du carton, un petit tas de poussière brunâtre, résidu d'excrétion d'une larve d'anthrène qui s'est sournoisement installée dans la place. Cette larve minuscule, au sortir de l'œuf, a pu se glisser, grâce à la fermeture toujours plus ou moins hermétique, dans le carton. Rampant avec agilité le long des parois, elle rencontre une épingle, s'y cramponne et arrive bientôt au corps de l'insecte. Patiemment, elle détermine, avec ses mandibules, un trou dans la chitine la plus dure et s'installe bientôt à l'intérieur de l'insecte attaqué, dont elle dévore les parties molles desséchées. Son appétit est féroce, d'autant qu'elle change souvent de peau, ainsi qu'en témoignent les enveloppes qu'elle laisse accrochées aux débris de l'insecte dévoré avant de passer à un autre. Et les entomologistes vous diront que ces maudites larves ont un flair extraordinaire, car c'est toujours aux pièces les plus belles et les plus rares qu'elles s'attaquent. Si le collectionneur n'intervient pas à temps, il retrouve un beau jour l'insecte parfait, l'*Anthrenus Verbasci* L., de la famille des *Dermestidae*, mort prisonnier dans le carton dont il n'a pu s'échapper, mort de faim car l'insecte parfait ne se nourrit pas de cadavres mais du suc mielleux des fleurs. A son tour, il pourra prendre place dans la collection de Coléoptères.

Lorsqu'un carton est attaqué, il faut verser dans le fond quelques centimètres cubes de tétrachlorure de carbone et refermer la boîte. Au bout de quelques minutes, on retrouve la larve malfaisante asphyxiée dans le fond du carton, le liquide essentiellement volatil, s'est évaporé sans laisser de traces.

Beaucoup d'entomologistes ont employé la naphthaline ou le paradichlorobenzol, substances à odeur forte, pour éviter la contamination, mais ces substances ont le grand inconvénient de s'évaporer très rapidement, laissant dans les cartons toutes les impuretés dont elles sont généralement surchargées. D'autre part, si elles empêchent la contamination dans une boîte encore inattaquée, elle ne gênent aucunement les larves d'anthrènes déjà installées, tout au moins pour la naphthaline.

Les larves de mites sont moins fréquentes mais elles causent égale-

ment des dégâts appréciables. Il en est de même de ces petits acariens que l'on rencontre le plus souvent dans de très vieilles collections.

Le produit qui m'a donné jusqu'ici les meilleurs résultats contre les déprédations de ces insectes est la créosote de hêtre (1). On peut l'employer de diverses façons. Pour les cartons vitrés, on place dans l'un des angles du carton, maintenu par une épingle recourbée formant agrafe, un petit tube de verre de 4 centimètres de long et d'un centimètre de diamètre, rempli d'ouate peu serrée, que l'on imbibe de créosote. Pour les cartons non vitrés, le plus simple est de verser à l'intérieur du couvercle une quantité suffisante de créosote pour recouvrir toute la surface du couvercle. Avec un peu d'habitude on arrive à verser d'emblée la quantité suffisante, ni trop pour éviter de verser le surplus au dehors, ni trop peu ce qui laisserait sur la surface des taches disgracieuses.

Ce procédé, qui m'a donné toute satisfaction, est le procédé de choix dans la lutte contre un troisième ennemi : les moisissures.

Les moisissures se développent avec une vigueur remarquable lorsque les collections sont conservées dans une pièce exposée au Nord. Dès que les journées pluvieuses de printemps ou d'automne, époque à laquelle on ne fait plus ou pas encore de feu dans les maisons, saturent l'atmosphère d'humidité, on voit apparaître sur les insectes un mycelium ténu, émettant de place en place des groupes de sporanges qui ne tardent pas à envahir l'insecte au point de le transformer en une petite boule d'ouate. S'il s'agit d'un insecte poilu comme les bourdons, écailleux comme les papillons, le mal est grave et pour ainsi dire irrémédiable. Pour les autres ordres d'insectes, avec un peu de patience on arrive à débarrasser complètement l'échantillon envahi et, après traitement, il est aussi frais que s'il venait d'être capturé.

Voici comment il faut procéder : avec un fin pinceau de blaireau, trempé dans de l'ammoniacque pure (alcali volatil), on dépose sur l'insecte contaminé quelques gouttes, on peut même plonger rapidement l'insecte entier dans le liquide, puis on le laisse à l'air quelques minutes. L'ammoniacque a le grand avantage d'agir sur les membranes articulaires, de leur rendre leur souplesse, et l'on peut alors sans danger broser légèrement au pinceau les antennes et les pattes devenues mobiles sans risquer de les briser. Le mycelium, sous l'influence du réactif, s'est ramolli au point qu'avec un peu d'habitude on arrive parfois à l'enlever d'une pièce, comme l'on dépouillerait une anguille. Les débris de mycelium qui restent accrochés aux tarsi ou aux antennes sont délicatement cueillies par le pinceau,

(1) Notre collègue et ami F. LE CERF, préparateur au Muséum National d'Histoire Naturelle, emploie un mélange de créosote et d'essence de mirbane auquel il ajoute quelques cristaux d'acide phénique neige.

trempé de temps en temps dans le flacon d'ammoniaque et essuyé sur une feuille de papier buvard qui le débarrasse des moisissures.

Il faut absolument rejeter l'emploi de la benzine en pulvérisation, que certains entomologistes préconisaient autrefois. La benzine semble rendre instantanément aux insectes leur aspect primitif, mais ce n'est qu'une apparence, le mycelium devenu transparent ne s'aperçoit plus, mais, une fois sec, l'insecte ainsi traité reste enduit d'un lavis jaunâtre très difficile à détacher par la suite.

Pour éviter les moisissures, il est de toute nécessité de conserver les collections dans une pièce sèche, exposée de préférence au Midi, de créosoter chaque carton deux fois par an et surtout de ne pas introduire dans les cartons des récoltes récentes imparfaitement desséchées.

Malgré toutes ces précautions, certains insectes prennent parfois une coloration foncée et semblent sécréter une matière huileuse ; on dit qu'ils « tournent au gras ». Cet inconvénient est dû à des fermentations intérieures et certaines familles d'insectes y sont plus prédisposés que d'autres. Quand on se trouve en présence d'insectes tournés au gras, il faut les laisser séjourner pendant 2 ou 3 jours dans de la benzine, ou mieux dans de l'acétone ; puis, on sort les insectes du flacon, on laisse sécher à l'air et l'on replace en collection.

Enfin, certains acides gras déterminent à la longue une oxydation de l'épingle et l'on voit souvent apparaître au-dessus et en dessous de l'insecte une floraison de copeaux de vert-de-gris. Ces copeaux sont facilement enlevés avec le pinceau imbibé d'ammoniaque. Cet inconvénient ne se produit pas si l'on se sert d'épingles noires en acier verni. Par contre, ces dernières peuvent se rouiller et se casser dans le corps de l'insecte. Cet accident est cependant rare et comme il se produit également avec les épingles de cuivre nickélé, il est encore préférable de servir d'épingles noires dont la pointe est plus acérée et plus résistante.

Les collections entomologiques soigneusement entretenues peuvent avoir une durée illimitée. La collection de LINNÉ, qui mourut en 1778, est précieusement conservée à la « Linnean Society » de Londres. Je possède dans mes collections certains insectes récoltés il y a quelque 80 ans, et qui sont aussi frais que d'autres récemment recueillis.

Bulletin de l'Association des Naturalistes. — Le troisième fascicule du *Bulletin* de 1925 va être mis incessamment en distribution. Il contiendra une formule de chèque postal, que les Collègues qui n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 1926 sont priés de bien vouloir utiliser, ce mode de règlement étant le moins onéreux.

Le Secrétaire général-Gérant :
D^r Maurice ROYER.

Achévé d'imprimer le 29 décembre 1925.